



REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE LAUNAGUET

Le mercredi 21 janvier 2026 à 10h30

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de Launaguet, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans l'Orangerie, sous la Présidence de Monsieur le Vice-président.

Objet : Bilan des activités du CCAS- 2025

Délibération n° 2026.01.21.002C

Rapporteur : Bernard DEVAY (annexe 3.1)

Exposé des motifs

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Launaguet a pour mission de mener des actions en faveur des populations les plus vulnérables, de coordonner les politiques sociales locales et de promouvoir la solidarité. Conformément à l'article L. 123-5 du Code de l'action sociale et des familles, le CCAS est tenu de présenter annuellement un bilan de ses activités.

À l'occasion de cette séance, il est proposé de présenter le bilan des actions menées en 2025, afin d'en évaluer l'impact, de rendre compte de l'utilisation des moyens alloués et de définir les perspectives pour l'année à venir.

En conséquence, il est proposé aux membres du Conseil d'Administration de prendre acte de la présentation du bilan des activités du CCAS de l'année 2025.

Entendu cet exposé, les membres présents du Conseil d'Administration prennent acte:

- De la communication du bilan d'activités du CCAS de 2025,
- De la présentation à l'Assemblée,

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,

Au registre sont les signatures :

Le 26 janvier 2026

**Pour le Président du CCAS
Le Vice-Président**

Bernard DEVAY

Membres en exercice : 13

Présents : 8

Absents excusés : 3

Représentée : 1

Absente : 1

Date convocation : 14/01/2026

**Acte rendu exécutoire après :
- dépôt en Préfecture**

Présents : Bernard DEVAY, Martine BALANSA, Antoine MIRANDA, Françoise CHEURET, Myriam PANAGET, Dominique PERIARD, Pascale VERGNES, Catherine PAQUELET

Absente représentée : Alexia LEYGUE représentée par Bernard DEVAY

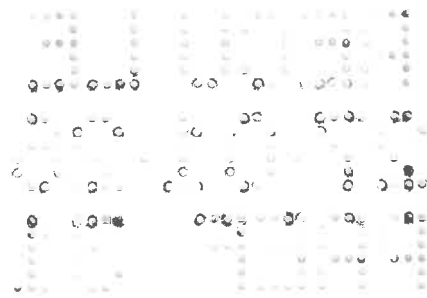
Absents excusés : Michel ROUGE, Didier GALAUP, Bernadette CELY

Absente : Sylvie IZQUIERDO

Secrétaire de séance : Martine BALANSA

Délibération n° 2026.01.21.002C

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Toulouse dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou sa publication. Le Tribunal Administratif pourra être saisi par courrier (68, rue Raymond IV B.P. 7007 – 31068 TOULOUSE CEDEX 7) ou par l'application informatique Télérecours accessible par le lien : <http://www.telerecours.fr>



BILAN D'ACTIVITES DE L'ACTION SOCIALE 2025

ANNEXE 2.1

du CA du CCAS

du 21 janvier 2026

Le contexte

L'équipe du CCAS de Launaguët est composée de la Directrice et DGS : Madame DUMOULIN, de la responsable du CCAS et coordinatrice du chantier pour la commune : Amélie GERAUD et d'un agent d'accueil : Marlène GBEULI GNOBO remplacée provisoirement depuis septembre 2025 par Nathalie BOU ABOUT.

Au quotidien les 9251 administrés de Launaguët peuvent être accueillis et accompagnés au CCAS par deux agents : la responsable et l'agent d'accueil.

Cette équipe est chargée de toutes les missions du CCAS et des missions de l'action sociale de la commune

Missions du CCAS

• MISSIONS OBLIGATOIRES

- **Aide et accompagnement social** : Instruction des demandes d'aide sociale légale (aide médicale, aide aux personnes âgées ou handicapées, etc.). Election de domicile.
- **Lutte contre l'exclusion** : Accueil, écoute et orientation des personnes en difficulté (précarité, isolement, etc.).
- **Coordination de l'action sociale de la commune**

• MISSIONS FACULTATIVES

Actions d'aide et de solidarité

- Aides financières exceptionnelles : Aides pour les dépenses de première nécessité (énergie, alimentation, logement)
- Aides aux familles : Soutien aux familles en difficulté

Gestion d'équipements sociaux

- Logement temporaire et accompagnement à la demande de logement social

Actions d'insertion et de prévention

- Insertion professionnelle : Accueil de professionnels de l'insertion
- Actions de prévention santé et lutte contre l'isolement

Participation à des dispositifs locaux

- Dispositifs de veille sociale
- Coordination avec les autres acteurs sociaux (associations, département, État)

L'action sociale de la commune

- Aides aux personnes âgées
- Navette Ville: gestion des inscriptions. Coordination avec le service entretien
- Chantier d'insertion: coordination, recrutement, suivi, évaluation et demandes de financement
- Participation aux commissions interservices

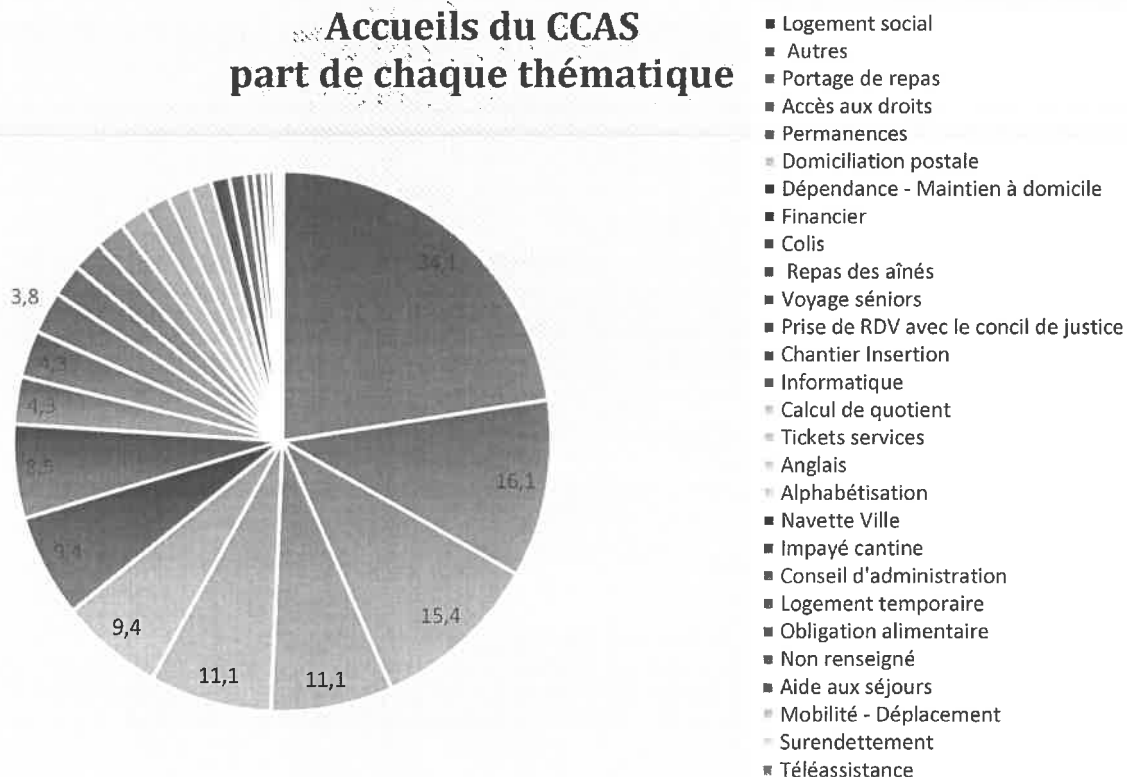
L'année fut marquée par une augmentation de la fréquentation du CCAS. En effet, le département de la Haute Garonne et notamment les communes de Toulouse Métropole enregistre la plus grosse augmentation de population de France. Les demandes augmentent en nombre et en complexité sur le secteur, ce constat est partagé par la Maison des Solidarités d'Aucamville dont le délai d'attente pour une prise de rendez-vous est supérieur à un mois. Le Conseil Départemental a entamé une réflexion sur un changement de la rectorisation des MDS du nord toulousain. Le public ne pouvant pas être reçu par les assistantes sociales du secteur est orienté vers le CCAS pour des demandes qui n'étaient, jusque-là, traitées par la MDS.

Les données enregistrées dans le logiciel d'accueil pour 2025 ne rendent pas entièrement compte de l'activité réelle du CCAS cette année-là, en raison d'une activité accrue qui n'a pas permis le recensement de toutes les données au fil de l'eau, privilégiant le service à rendre aux habitants et d'absences pour raisons de santé parmi les professionnels du CCAS.

Nous pouvons exploiter les éléments saisis et étudier la part des différents motifs de visite exprimés en % dans le graphique :

La répartition des motifs de visites au CCAS est sensiblement la même que l'an dernier avec encore une grande part d'activité pour la gestion des demandes de logements sociaux.

Accueils du CCAS part de chaque thématique



LES MISSIONS DU CCAS- les missions obligatoires

Aide et accompagnement social, lutte contre les exclusions

Election de domicile

14 personnes ont obtenu une domiciliation postale dans le courant de l'année 2025 (16 en 2024) soit 31 bénéficiaires. 6 dossiers concernent des familles avec enfants. Plus qu'une adresse la domiciliation est une mission obligatoire des CCAS permettant l'accès aux droits sociaux de chaque individu. Un suivi social renforcé est proposé aux foyers domiciliés.

- En 2025 un règlement de l'élection de domicile a été mis en place permettant de rappeler les droits et devoirs de la personne domiciliée.

Aide administrative :

le CCAS est sollicité au quotidien pour diverses demandes concernant :

- Montage de dossiers d'aide sociale et d'obligation alimentaire : 10 dossiers dont 5 aides sociales et 5 obligations alimentaires ont été reçus et traités au CCAS (convocation des obligés alimentaires, transfert des dossiers aux services compétents) soit une augmentation de 50%
- Dossiers MDPH (personnes handicapées), SASPA (minimum vieillesse), APA (aide personnalisée d'autonomie) et de plus en plus de demandes auparavant traitées par la Maison des solidarités : demandes d'aides financières, priorisation des demandes de logement ... ou des demandes pour palier à la dématérialisation : ouverture des droits CPAM, explication des dossiers CAF.

Le CCAS a pour mission d'informer les administrés sur tous les dispositifs existants et les procédures pour diverses démarches à entreprendre. De plus, le CCAS accueille dans ses murs des partenaires autour de l'emploi afin de mieux orienter les administrés.

- Depuis 2023, nous observons **une augmentation des demandes d'aide** pour compléter et expliquer les dossiers administratifs (entrée en hospitalisation, les déclarations d'impôts, les justificatifs CAF pour les contrôles de situation) voire pour des démarches jusque-là effectuées par la Maison des Solidarités.

La dématérialisation des démarches et le délai des rendez-vous octroyés par différentes structures notamment la MDS augmentent l'errance administrative.

Le temps de travail au CCAS est considérablement impacté et les personnes sont dans des situations encore plus précaires que les dernières années. Les rendez-vous sont donc plus longs, demandent un traitement administratif plus conséquent et nous faisons face à de plus en plus de comportements inappropriés voire violents du public pour lequel nous n'avons pas toujours de solution : manque de logement, augmentation des critères pour les aides de droit commun, diminution du montant des aides...

- Afin de palier à l'augmentation des demandes les agents du CCAS orientent les administrés ayant besoin d'un soutien pour réaliser les démarches dématérialisées vers les rendez-vous Informatique de La Croix Rouge. A moyen terme une augmentation des moyens humains au sein du CCAS ou l'accueil de partenaires sous forme de permanence (CAF, CPAM, Maison France Services, CARSAT) serait à envisager.

LES MISSIONS DU CCAS- les missions facultatives

Actions d'aide et de solidarité

Soutien financier sur les prestations municipales

Piscine :

En 2025, 28 enfants ont bénéficié de la gratuité de la piscine.

Depuis 2018 la gratuité piscine est accordée après évaluation de la situation sociale des familles qui nous sollicitent durant l'année. Cette évaluation étant réalisée soit par le CCAS soit par la MDS.

Tickets services

Il s'agit d'une prestation dont l'objectif est d'apporter une réponse à l'urgence alimentaire.

130 tickets services d'une valeur de 10€ ont été attribués soit un montant de 1300€. Ces chiffres sont strictement identiques à ceux de 2024

L'attribution de tickets services est l'occasion lors de l'entretien réalisé par la CESF, d'aborder la question de la gestion du budget des familles. C'est bien souvent « la porte d'entrée » à la mise en place d'un accompagnement budgétaire.

Aides financières attribuées en Conseil d'Administration :

30 dossiers d'aides financières ont été déposés sur l'année 2025 soit 9 074,70€ versés à des créanciers pour régler de dettes liées au logement.

La majorité des demandes (12 sur 30) concerne des familles monoparentales et la part augmente d'année en année, les autres demandes sont formulées par des couples avec enfants (9 dossiers), personnes seules (6) ou couple (3).

Afin d'apporter une solution plus pérenne qu'une aide financière et de maîtriser le nombre de demandes nous procédons à une analyse détaillée en amont des demandes et proposons d'autres alternatives à l'aide financière (orientations vers les partenaires ADAC pour la gestion de budget, vérification de l'ouverture des droits, échanges avec les assistantes sociales pour solliciter d'autres structures complémentaires...).

Quotient familial

Sur l'année scolaire 2024-2025, 52 familles ont fait appel au CCAS pour le calcul de leur quotient familial, ce chiffre est en constante augmentation. Cette démarche concerne des familles ne possédant pas de quotient CAF ou lorsque les familles ont eu un changement de situation exceptionnelle (décès, naissance, perte d'emploi, séparation/divorce). Ainsi le tarif des prestations est adapté selon la capacité financière de chaque foyer.

Accompagnement des victimes de violences

La problématique de violences intrafamiliales est abordée régulièrement durant des rendez-vous dont le sujet est autre : logement, dossier administratif, impayés de restauration scolaire...

La convention CELVIC signée avec la gendarmerie a permis la mise à l'abri d'une femme cette année. Le lien avec la gendarmerie, l'hôtel mais également la MDS et le SIAO sont essentiels pour un accompagnement adapté et la protection des victimes.

La prévention passe par une communication importante et variée, une formation des agents pour repérer les signes et répondre aux besoins est indispensable.

Portage des repas : une action municipale

En 2025 ce sont 42 personnes qui sont inscrites à ce service soit une moyenne de 34 Repas/jour en moyenne. Le nombre de repas délivré a augmenté de 17% par rapport à 2024.

- Cette année la coordination entre le CCAS et le service de la cuisine centrale a été renforcée afin de garantir le meilleur service possible notamment en cas d'absence ou de grève des agents. Les résultats de l'enquête témoignent d'une satisfaction générale très positive quant au service de portage de repas de la commune de Launaguet. Les usagers apprécient tout particulièrement la qualité des plats, la ponctualité des livraisons et l'amabilité des agents en charge du service.

Cependant, des points d'amélioration ont été identifiés, notamment en ce qui concerne le conditionnement des repas et la diversité des menus. Ces éléments seront étudiés afin d'adapter au mieux le service aux attentes des bénéficiaires et d'assurer un accompagnement optimal aux personnes âgées.

Gestion d'équipements sociaux

Logement temporaire

Ce dispositif s'adresse aux personnes rencontrant des difficultés d'insertion par le logement, telles que les situations d'expulsion, les conflits familiaux ou l'occupation de logements insalubres ou inadaptés. Il s'agit d'un logement transitoire mis à disposition par le CCAS pour une période de six mois. L'accompagnement social est mené par le travailleur social du CCAS et vise l'intégration d'un logement autonome.

Logement social

A ce jour, la commune de Launaguet comptabilise **740 logements sociaux**.

Parmi les 388187 demandes de logements sociaux sur le département 4415 concernent Launaguet.

Le nombre de demandes a augmenté d'environ 8% en Haute Garonne et de 1% à Launaguet depuis l'an dernier

Récapitulatif des nouvelles demandes de logements sociaux en 2025:

	T2	T3	T4	T5	TOTAL
Nombre de demandes	35	42	44	13	134
Nombre d'attributions	2	9	2	0	13

La tendance de l'année dernière se confirme avec une forte augmentation des demandes notamment des habitants des autres communes et une diminution des logements mis à disposition. Ces logements ne sont d'ailleurs pas adaptés aux demandes tant en termes de surface qu'en terme d'adaptation au handicap (logement à l'étage, sans ascenseur)

En 2025, **2 personnes** ont occupé le logement temporaire. Les deux personnes sont des hommes sans domicile, l'un a pu intégrer un logement autonome à Launaguet, le deuxième est parti dans une autre région.

Actions d'insertion

Accueil des acteurs d'insertion

Plusieurs structures de l'insertion et de l'accès aux droits sont accueillies au CCAS ou au sein de la Maison des associations

- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) : accompagnement spécifique pour les demandeurs d'emploi non RSA présent 2 fois par semaine au CCAS
- Dispositif territorial RSA : accompagnement professionnel pour les demandeurs d'emploi bénéficiaires du RSA mené par l'UCRM présent une journée par semaine au CCAS
- ADAC : Point Conseil Budget environ une fois par mois au CCAS
- La Conciliatrice de Justice qui fait des permanences 2 fois par mois au CCAS

Le partenariat avec les différents acteurs sociaux permet de travailler en complémentarité afin de répondre plus efficacement aux difficultés rencontrées par les administrés. Ces créneaux de permanences sont régulièrement complets.

Plus que la mise à disposition d'un local, le CCAS informe les administrés, les oriente vers les partenaires. Il accueille les partenaires et les personnes ayant rendez-vous.

• Les ateliers alphabétisation à la maison des associations: Depuis janvier 2013, la municipalité a mis en place un atelier d'alphabétisation pour toutes personnes domiciliées sur la commune ayant des besoins en alphabétisation.

Ce projet permet l'apprentissage de la langue française pour des adultes allophones, ainsi qu'une remise à niveau en lecture et/ou en écriture pour des adultes en situation d'analphabétisation.

Cette démarche permet :

- d'apporter une réponse de proximité aux besoins de la population,
- de renforcer le lien social entre les personnes
- redonner accès à l'autonomie et favoriser l'intégration sociale, professionnelle et familiale
- accéder aux droits et devoirs
- prévenir les ruptures scolaires

Ces séances sont animées par des bénévoles dynamiques et investis. Ils sont au nombre de 7 pour cette année 2025/2026. L'atelier alphabétisation est divisé en 3 petits groupes de niveaux différents pour permettre plus d'homogénéité entre les bénéficiaires et dans la qualité du travail. Pour la rentrée de Septembre 2025, nous avons eu au total 13 inscriptions, les groupes se sont renouvelés notamment pour le niveau débutant.

• Les ateliers insertion par le numérique animé par un bénévole de la Croix Rouge sont une ressource importante pour toutes les personnes éprouvant des difficultés à réaliser les démarches dématérialisées de plus en plus nombreuses. Le rendez-vous se déroule le lundi matin à la Maion des associations. Il est individuel à la demande de l'administré ou sur orientation des agents du CCAS. La fréquentation a augmenté depuis 2025, les créneaux sont complets sur environ 2 semaines.

- Ce partenariat est un réel soutien dans les démarches pour les administrés mais également pour le CCAS qui ne peut répondre à l'augmentation importante des demandes

Chantier d'insertion : une action municipale

Le chantier d'insertion de la commune de Launaguet a vu le jour le 1 septembre 2012.

Pour répondre à la problématique d'un public rencontrant des freins à l'emploi, la ville de Launaguet a souhaité se doter de cet outil complémentaire qu'est le chantier d'insertion. Il s'adresse à des publics en difficultés d'insertion socio-professionnelles cumulant plusieurs freins à l'emploi.

Le chantier a un agrément de 6 postes en contrats aidés à 26h hebdomadaire et un encadrant technique en contrat à durée déterminée à 35h.

L'accompagnement socio professionnel est assuré par une conseillère en insertion professionnelle de l'UFCV. Elle reçoit chaque bénéficiaire individuellement et chaque semaine de manière à établir un parcours d'insertion personnalisé et adapté.

Un atelier mensuel collectif permet d'aborder différentes thématiques concernant les savoirs et savoirs être selon les besoins du groupe : l'égalité Homme femme, la Lutte contre les discriminations, l'utilisation des outils informatique ...

La conseillère ESF du CCAS assure la coordination administrative du chantier

LE SUPPORT D'ACTIVITES DE CE CHANTIER S'ORGANISE AUTOUR DE 3 THEMATIQUES :

- VALORISATION DES ESPACES NATURELS
- AMELIORATIONS ET AMENAGEMENTS DU BATI COMMUNAL
- TRAVAIL DU BOIS

Sur l'année 2025, 12 personnes ont travaillé sur le chantier, leur profil est le suivant :

- 8 hommes et 4 femmes

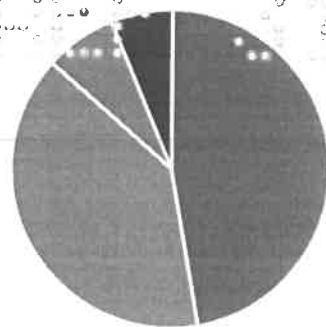
Les salariés sont dans la grande majorité, âgés entre 26 et 50 ans.

Navette Ville : une action municipale

Ce service permet aux personnes ayant des difficultés de mobilité (absence de permis ou de véhicule) de se déplacer au sein de la commune ou vers les communes environnantes. Il favorise l'insertion et lutte contre les exclusions. Le CCAS se charge des inscriptions, et de la coordination du service avec l'agent en charge de conduire la navette.

Le nombre de personnes inscrites est stable mais le nombre de trajets a diminué de 20% par rapport à l'an dernier. Pour l'année 2024, nous avons enregistré 13 inscriptions (21 en 2023).

Trajets navette 2025 :
24 personnes inscrites, 430 trajets effectués



■ COURSES ■ MEDICAL ■ MAISON DES ASSOS ■ COIFFEUR ■ SECOURS POPULAIRE ■ GYMNASSE ■ AUTRES

Actions de prévention

Plan canicule et plan grand froid

24 personnes sont inscrites sur le registre de personnes vulnérables dans le cadre du plan grand froid et canicule. 2 personnes se sont inscrites dans l'année. Une campagne de communication plus intense sera à envisager pour faire connaître ce dispositif de prévention. En parallèle la responsable de l'action sociale et la directrice générale des services travaillent actuellement à une procédure complète et détaillée de la gestion des déclenchements des alertes et la mise en œuvre des actions de prévention.

Rappel des dispositifs :

Depuis les tragiques conséquences de l'été 2003, le Gouvernement a élaboré un plan national pour déterminer les actions à mettre en œuvre, afin de prévenir et de réduire les retombées sanitaires de phénomènes météorologiques d'importance (canicule, vagues de froid ou autre). Le plan grand froid est un dispositif interministériel prévoyant des actions en cas d'hiver rigoureux. Les communes sont partenaires des préfets de département, qui ont à mettre en œuvre le Plan d'Alerte et d'Urgence PAU prévu par l'article L 116-3 du Code de l'Action Sociale et des Familles CASF.

Ces plans prévoient notamment, en cas de crise, la mise en œuvre d'interventions ciblées des services sanitaires et sociaux au domicile des personnes âgées, handicapées, isolées et/ou à risque, qui sont les plus exposées et les plus vulnérables.

Atelier gymnastique et mémoire

Le CCAS finance des ateliers mémoire et gymnastique en direction des personnes âgées de plus de 60 ans résidant sur la commune.

Actuellement, **29 personnes** sont inscrites à l'atelier gymnastique et **25 personnes** sont inscrites à l'atelier mémoire. Les groupes ont accueillis de nouvelles personnes

Service civique :

2 jeunes en service civique sont intervenus de novembre 2024 à mai 2025 auprès de personnes âgées isolées. 6 personnes ont bénéficié de ce service qui répond à un réel besoin mais qui nécessite souvent l'aide de professionnels de la santé pour prendre le relais. Un projet intergénérationnel a également été organisé entre 6 seniors et une dizaine d'enfants du CLAS, pendant 3 séances ils ont échangé sur l'école d'aujourd'hui et d'hier. Ces rencontres ont fait l'objet d'un podcast

L'accompagnement de l'équipe du CCAS était quotidien pour ces deux jeunes personnes. Il concernait l'utilisation des outils informatiques, la gestion logistique des besoins (salle, voiture, fournitures), la mise en place de projet (méthodologie, partenariat) mais aussi leur projet d'avenir (entretien, orientation, mise en relation, CV et lettres de motivation.)

- L'action répond à un réel besoin des personnes âgées isolées mais le temps de travail conséquent et le faible nombre de bénéficiaires ne permettent pas de poursuivre cette action sans moyen humain supplémentaire

ICOPE, la prévention santé

Le CPTS du nord Toulousain nous a proposé de mettre en place l'action ICOPE, une infirmière de la commune a reçu 5 administrés pour évaluer leur santé et leur apprendre à s'auto évaluer. Plusieurs personnes ont témoigné être arrivées récemment sur la commune et chercher à lier des connaissances

Nutrimania : la santé dans l'assiette

Suite à la sollicitation d'un groupe d'habitants, l'action Nutrimania a été mise en place par le CCAS. Il s'agit de 8 séances de cuisine, dégustation et apports théoriques animés par une diététicienne au club house du basket. 10 personnes y ont participé, le CCAS a géré les inscriptions et financé le matériel de cuisine. Les participants ont tous été satisfaits de ce moment d'échanges. Cette action est proposée gratuitement par Nutrimania car financée par la Conférence des financeurs.

Colis et Repas de fin d'année

A l'occasion des fêtes de Noël, **133** colis ont été offerts par la municipalité. Le nombre de bénéficiaires est maintenu par rapport à 2024. Les colis s'adressent aux personnes âgées de plus de 68 ans, ne pouvant pas assister au repas des aînés. **253** personnes ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité pour le repas des aînés.

Ces actions sont de véritables moments permettant de maintenir le lien social pour des personnes âgées souvent isolées.

Voyage seniors

Le voyage senior est une action qui a été mise en place en 2016 pour les plus de 60 ans, dans le but de rompre l'isolement et de permettre aux plus vulnérables d'accéder aux vacances.

En 2025, **30** personnes ont participé au voyage seniors soit 17 personnes de moins qu'en 2024.

Le séjour d'une semaine s'est déroulé à Soustons durant le mois de septembre et a été très apprécié des participants.

Participation à des dispositifs locaux

- Dans le cadre du soutien à la parentalité, la CESF participe régulièrement aux réunions de la **cellule de veille éducative** en collaboration avec les acteurs locaux (directeurs ALAE, directrices d'école, MDS...).

- Chaque foyer en situation d'impayé pour les activités périscolaires (ALAE, CLSH, restauration scolaire) reçoit des messages de relances de la part de la Régie en les invitant à prendre contact avec le CCAS pour étudier la situation. La rencontre de ces familles permet de conseiller, orienter et accompagner à l'ouverture des droits ou la gestion du

budget. Dans ce cadre la CESF participe à chaque **commission municipale des impayés** et suit les dossiers des familles concernées.

- Par ailleurs, le CCAS participe également aux **réunions inter CCAS de secteur Nord** et au **réseau PASIP (Premier accueil social inconditionnel de proximité) animé par les MDS**, ces rencontres basées sur des échanges de pratiques, d'informations et la possibilité de faire intervenir des professionnels œuvrant dans le champ de l'action sociale.
- Dans un souci de communication et d'échanges d'informations un **briefing mensuel** est également programmé en présence de Mr le Maire, de l'adjoint chargé des affaires sociales et la DGS.
- Enfin, la responsable du CCAS veille au respect des obligations légales du Conseil d'Administration et de la commission action sociale. Elle assure le secrétariat, l'envoi des éléments aux membres et la mise en application des actes pris par le Président du CCAS ou le Conseil d'Administration.

Conclusion :

Face à la précarité des usagers du CCAS, les actions préventives et éducatives sont de moins en moins présentes au profit d'actions curatives (sollicitations d'ordre vital en matière de logement et de subsistance alimentaire d'urgence notamment).

Nous rencontrons de plus en plus de personnes en difficultés financières qui ne parviennent pas à vivre dignement de leur travail (travailleurs pauvres) mais également de personnes âgées isolées ou personnes avec des troubles cognitifs nous demandant des services qui ne sont pas identifiés comme missions du CCAS : rendez-vous avec un médecin, réparation ordinateur, explication du fonctionnement d'un téléphone, de la lecture d'une facture ... Ce constat est partagé par d'autres services recevant du public notamment le Guichet Famille.

La dématérialisation des démarches et le délai d'attente pour être reçu en rendez-vous notamment par les assistantes de service social du secteur sont les premières causes de cette augmentation des sollicitations.

De plus, le nombre des tâches administratives pour les usagers mais également pour les demandes de subventions des projets tels que le chantier d'insertion, le logement temporaire, le voyage seniors et l'accueil des jeunes en service civique des dossiers administratifs est grandissant

Cette année 2025 a confirmé le **besoin toujours présent d'un soutien pour les tâches administratives afin de répondre aux besoins des administrés et d'assurer la fonction de direction pour le travailleur social et responsable du CCAS.**

Amélie GERAUD
Responsable Action Sociale &
Coordinatrice du chantier d'Insertion





Figure 1: A 3x3 grid of 9 small images showing various patterns of dots and lines, likely representing a binary or digital data format.

Figure 1: A 3x3 grid of 9 small images showing various patterns of dots and lines, likely representing a binary or digital data format.